

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Claire Achard
Identifiant annonce : 20367863 / Zone 12
Numéro d'ordre : 7193433501

Cesson sévigné,
Le 31/12/2018

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représenté par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE de GUIDEL

le texte d'annonce légale ci-dessous :

Commune de GUIDEL

**AVIS DE PROROGATION DE L'ENQUÊTE
PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE
MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (PLU) JUSQU'AU 28 JANVIER
2019, 17H**

Il est rappelé que par arrêté municipal n°2018-190 en date du 27/12/2018, en raison d'une erreur matérielle n'ayant pas permis la mise en ligne sur le site internet de la ville d'une des pièces du dossier, M. le Maire de Guidel a prescrit la prolongation de 10 jours de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), à savoir : Permettre l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUa de Prat Foën (4,5 ha) pour la réalisation de logements et d'activités compatibles. Monsieur Gilbert JEFFRÉDO a été désigné par le M. le Président du Tribunal Administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroule à la Mairie de Guidel, 11 place de Polignac 56520 GUIDEL, depuis le 17 décembre 2018 et jusqu'au lundi 28 janvier 2019, 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture, exceptés les dimanches, les jours fériés et le 31/12/2018 après-midi : soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h30 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun peut consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Guidel ou par voie électronique à l'adresse suivante : guidelplumodif4@gmail.com

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site www.guidel.com et toutes

informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire.

Le commissaire enquêteur assurera ses 2 dernières permanences à la mairie de Guidel, 11 place Polignac : vendredi 18 janvier 2019 de 13h30 à 17h et lundi 28 janvier 2019 de 13h30 à 17h.

Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant 1 an.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce paraîtra :

Date	Journal	Département
Le 3 janvier 2019	Ouest-france	56 - MORBIHAN
Le 3 janvier 2019	Le telegramme	56 - MORBIHAN

En raison des jours fériés, la(les) date(s) de parution est(sont) susceptible(s) d'être modifiée(s).

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

